

Petites Villes de Demain La Banque des Territoires accompagne votre dynamique de transformation

- Des réalisations inspirantes
- Une ingénierie renforcée

Rural Consult

Un service
Banque des Territoires



La Banque des Territoires s'engage à vos côtés et soutient tous vos projets de développement durable grâce au service « Rural Consult ».

Vous êtes élus dans une commune de moins de 5 000 habitants, dans une intercommunalité de moins de 50 000 habitants, obtenez gratuitement des renseignements juridiques et financiers, des guides pédagogiques, participez aussi à des web conférences, des journées d'information...

Pour contacter nos experts :

0 970 808 809 du lundi au vendredi
de 9h à 19h

**Nous répondons
gratuitement à vos
questions juridiques
et financières**

0970 808 809

Service gratuit
+ prix appel

sur notre site
internet :



BANQUE des
TERRITOIRES



SOMMAIRE



En quelques mots par
Stanislas Bourron et Olivier Sichel

04

06

La Banque des Territoires
soutient le programme
Petites villes de demain : l'offre

La Banque des Territoires
accompagne les projets de Petites villes
de demain : exemples de réalisations

12

25

Une ingénierie
renforcée pour
concrétiser
vos projets



26

UN DISPOSITIF POUR
CONCRÉTISER VOS PROJETS
ET LES RENDRE PLUS
DURABLES : PVD+

30



VOS INTERLOCUTEURS EN RÉGION

Éditeur : Caisse des Dépôts • Conception : Banque des Territoires • Mise en page : unikstudio.fr
Photographies : Adobe Stock et mises à disposition gracieuses des collectivités



Stanislas BOURRON

Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

« **D**epuis son lancement par le gouvernement en 2020, le programme Petites villes de demain piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires accompagne les élus des communes de moins de 20 000 habitants pour les aider à concrétiser leurs projets. Cet accompagnement produit désormais des résultats grâce au déploiement d'une ingénierie adaptée et renforcée, avec plus de 900 chefs de projets financés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque collectivité.

Ce deuxième livret illustre les résultats du programme en mettant en lumière des réalisations inspirantes, témoignant de la capacité d'innovation et d'adaptation des petites villes aux enjeux de demain.

Le nombre important de projets portés par les communes PVD et leur diversité démontrent la plus-value d'un programme qui associe l'État et les partenaires du programme PVD, dans l'objectif de proposer de nombreux outils et moyens d'agir aux communes concernées, et de faciliter la mise en œuvre de leurs projets de territoires. Le programme Petites villes de demain, s'inscrit en effet pleinement dans cette logique d'action partenariale : nous renforçons les moyens des élus des 1 600 communes du programme, tout au long du mandat municipal, pour améliorer la qualité de vie des habitants et des territoires ruraux alentours, dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. » ●



agence nationale
de la cohésion
des territoires

- Créée par la loi du 22 juillet 2019, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales. Sa création marque une transformation profonde de l'action de l'État : une action désormais plus en lien avec les collectivités territoriales pour faire réussir leurs projets de territoires.
- L'Agence nationale de la cohésion des territoires assure d'abord un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets.
- Elle facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions...
- Au plus près des besoins, l'ANCT prend en compte les différences entre les territoires et adapte son action.
- Elle développe des programmes d'appui innovants pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux de transitions numérique, écologique, démographique et renforcer la cohésion des territoires.
- Les préfets de département sont les délégués territoriaux de l'agence.

EN QUELQUES MOTS



Olivier SICHEL

Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts

Directeur de la Banque des Territoires

« **D**ès 2020, la Banque des Territoires s'est engagée aux côtés de l'État en apportant son soutien aux Petites villes de demain. Partenaire privilégié du programme, elle est aujourd'hui plus que jamais mobilisée pour accompagner ces collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets de revitalisation durables.

Ces villes quittent en effet progressivement la première phase du programme, celle de l'élaboration, pour enclencher leurs premières réalisations. Les ambitions des Petites villes de demain se déclinent ainsi sur les plans écologiques, sociaux ou encore économiques, pour venir conforter leurs fonctions de centralité et renforcer leur potentiel d'attractivité.

C'est pour soutenir la concrétisation de ces projets de l'esquisse à la première pierre que la Banque des Territoires fait évoluer son offre d'ingénierie et continuera de jouer son rôle de financeur des projets de long terme, et de partenaire de confiance.

Pour permettre aux élus des petites villes et à leurs équipes de partager leur expérience et de s'inspirer des réalisations des territoires du programme, nous avons conçu ce livret qui illustre notre accompagnement par des transformations récentes, en collaboration avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à solliciter nos directions régionales : elles sauront vous apporter des conseils utiles à la réalisation de vos projets. » ●

La Banque des Territoires

La Banque des Territoires, créée en 2018, est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit au sein d'une même structure des expertises de conseil et de financement à destination des acteurs territoriaux pour faciliter la réalisation de leurs projets. La Banque des Territoires s'appuie sur le réseau des 37 implantations régionales de la Caisse des Dépôts afin d'être au plus près de ses clients et de leur apporter des réponses adaptées, ainsi que sur CDC Habitat et SCET, filiales du Groupe.

● **QUELLE EST SA MISSION ?** Accompagner les politiques publiques (nationales et locales), et agir ensemble pour développer des territoires plus verts et solidaires.

● **COMMENT ?** Elle apporte son concours en ingénierie ou en financement aux porteurs de projets dans les territoires. Dans ce cadre, elle finance ou cofinance des études et des missions d'accompagnement ; elle accorde des prêts ou prend des participations dans des sociétés de projet.

● **AVEC QUELLES RESSOURCES ?** Elle mobilise ses fonds propres pour financer l'ingénierie et ses prises de participations. Elle utilise les ressources du Fonds d'épargne qui lui sont confiées (livret A, en particulier) pour financer des projets via des prêts.

● **POUR QUI ?** Les collectivités territoriales, les entreprises publiques locales (EPL), les bailleurs sociaux, les professions juridiques mais également les acteurs économiques et porteurs de projet privés.





La Banque des Territoires **SOUTIEN LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN**

Lancé le 1^{er} octobre 2020, le programme national Petites villes de demain piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires accompagne les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité dans la concrétisation de leurs projets de revitalisation. Il vise à lutter contre la fracture territoriale en confortant le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux sur le plan social et économique. Il a également vocation à favoriser leur inscription dans une démarche durable, plus respectueuse de l'environnement. Ciblant 1 644 territoires (communes et leur intercommunalité désignées par les préfets) en France métropolitaine et dans les DROM, il concerne ainsi plus de 7 millions d'habitants, soit un peu plus d'un dixième de la population française.

Véritables outils de relance au service des collectivités, Petites villes de demain se déploie de manière différenciée dans les territoires pour apporter des réponses aux problématiques sociales, économiques, démographiques ou encore environnementales des communes. En tant que partenaire de premier plan du programme, la Banque des Territoires propose aux élus locaux un appui global en ingénierie, des outils et expertises sectorielles ainsi que des solutions de financement pour concevoir, piloter et faire émerger leurs actions.

ACCOMPAGNER VOS PROJETS DE L'ESQUISSE À LA PREMIÈRE PIERRE GRÂCE À L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

La Banque des Territoires se positionne comme partenaire de long terme des collectivités en se tenant à leurs côtés à chaque étape de la vie de leurs projets, via une offre de service sur mesure, des solutions de financement pour impulser les transformations, et la mise à disposition d'expertises.

Les détails des offres de soutien aux PVD sont accessibles sous le lien :
<https://www.banquedesterritoires.fr/revitalisation-petites-villes-demain/solutions>

UNE OFFRE DE SERVICE SUR MESURE

Pour prendre les décisions les plus adaptées, l'exploitation et l'analyse territoriale des données d'intérêt général s'avèrent précieuses pour les collectivités. Grâce à Dataviz PVD, ajustez et pilotez vos politiques publiques en vous appuyant sur la data !

Dataviz PVD : exploitez et visualisez vos données territoriales publiques

Grâce à cet outil d'analyse, vous pouvez accéder aux données territoriales sur des sujets clés (habitat, économie, mobilité, santé, infrastructures, etc.) pour brosser le portrait de votre Petite ville de demain et en comprendre les enjeux.

Simple et gratuit, ce service est mis à la disposition des chefs de projets des Petites villes de demain et de tous les acteurs du programme. Il permet d'analyser votre territoire grâce à la **visualisation cartographique et infographique** de jeux de données (fréquentation, habitat...) et d'**optimiser vos prises de décision** grâce aux indicateurs qualifiés reposant sur la datavisualisation.

Cet outil a été conçu dans le cadre du dispositif d'innovation ouverte de la Banque des Territoires, le Lab des Territoires, avec des collectivités pilotes et un écosystème de partenaires.

Pour y accéder : www.banquedesterritoires.fr/dataviz-pvd

La Banque des Territoires met également gracieusement à votre disposition des outils digitaux pour faciliter vos diagnostics territoriaux : **PrioReno Ponts** et **PrioReno Bâtiments** vous permettent d'identifier les priorités de rénovation dans votre territoire. Contactez votre interlocuteur en Direction Régionale pour en savoir plus.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La Banque des Territoires, via son programme Eau et le collectif Aquagir, accompagne de bout en bout les besoins des collectivités sur la gestion durable de l'eau. <https://aquagir.fr/>
- Avec Rural Consult, la Banque des Territoires offre un service de renseignements juridiques et financiers dédié.

Ces services, destinés aux communes de moins de 5 000 habitants et aux intercommunalités de moins de 50 000 habitants, offrent un accompagnement personnalisé pour aider les élus et agents territoriaux à :

- Sécuriser les prises de décision sur le plan juridique et financier ;
- Se repérer dans un environnement législatif et réglementaire complexe ;
- Mieux comprendre les changements organisationnels (mise en œuvre du ZAN, gestion de la ressource en eau, compétence mobilité,...) ;
- Optimiser la gestion des budgets.

Une équipe est disponible pour apporter des réponses de premier niveau : appelez le 0970 808 809, du lundi au vendredi, de 9h à 19h GMT (prix d'un appel local).

- La base Expériences Territoires recense plus d'une centaine d'expériences de territoires qui peuvent vous inspirer : à découvrir sur la plateforme banquedesterritoires.fr



LA BANQUE DES TERRITOIRES FINANCE LES PROJETS DES PETITES VILLES DE DEMAIN VIA DES PRÊTS DE LONG TERME

Les prêts de la Banque des Territoires se distinguent des offres classiques par une durée d'amortissement pouvant être très longue, qui peut couvrir toute la durée de vie des projets. C'est ce qui fait d'elle un partenaire de long terme des collectivités et acteurs locaux. Les caractéristiques des projets déterminent les prêts mobilisables.

Un prêt spécifique est dédié aux villes du programme PVD :

- Les **Prêts de Renouveau Urbain PVD** (PRU-PVD) bénéficient aux projets de revitalisation urbaine situés dans le périmètre ORT des villes labellisées « Petites villes de demain ». **Taux : taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de 5 à 30 ans.**

Par ailleurs, les principaux prêts disponibles en 2024 pour financer les projets des collectivités locales sont les suivants :

- Le **Prêt au Secteur Public Local** (PSPL) concerne l'ensemble des projets des collectivités et de leurs groupements (sans conditionnalité spécifique) amortissables sur du très long terme. Il peut s'agir :

- D'un **Prêt Transformation écologique**, qui finance les projets vertueux en matière d'écologie et de transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, valorisation des déchets, mobilité décarbonée, énergies renouvelables...).

Taux : taux du livret A + 0,4 %, pour une durée de 25 à 60 ans.

- D'un **Prêt Cohésion Sociale**, pour financer les opérations (acquisition, construction, rénovation/réhabilitation) qui concourent à l'amélioration des infrastructures de santé, hospitalières ou de médecine de ville pour lutter notamment contre les déserts médicaux, mais aussi les projets liés à l'éducation ou en réponse à des catastrophes naturelles.

Taux : taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de 25 à 60 ans.

- D'un **Prêt Cohésion Territoriale** qui permet de répondre aux besoins d'investissement de long terme des collectivités, dont ceux concourant de manière directe et significative à l'amélioration de l'offre touristique locale.

Taux : taux du livret A + 1,3 %, pour une durée de 25 à 60 ans.

- Parmi les prêts liés au foncier, le **Prêt Gaïa Habitat Social** favorise l'implantation de logement social en finançant vos acquisitions foncières et opérations de viabilisation dédiées à la réalisation de logements sociaux (25 % minimum).

Taux : taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de 15 à 60 ans pour le prêt long terme (ou de 15 ans maximum pour le prêt court terme).

- Le **Prêt Gaïa Territorial** finance la résorption ou le recyclage de friches de toute nature, la sanctuarisation du foncier pour préserver les espaces naturels, la préservation de la biodiversité ou encore les opérations de renouvellement urbain et commercial.

Taux : taux du livret A + 0,8 %, pour une durée de 15 à 80 ans pour le prêt long terme (ou de 15 ans maximum pour le prêt court terme).

- L'**Aqua Prêt** finance les infrastructures de production, stockage, distribution d'eau potable, les réseaux d'assainissement, la GEMAPI et le traitement des eaux usées.

Taux : taux du livret A + 0,4 %, pour une durée de **25 à 60 ans**

- L'**Édu Prêt** est dédié au financement de projets de réhabilitation et de construction de bâtiments éducatifs. Il permet ainsi de financer tout type d'opération concourant à l'amélioration des ouvrages, et les équipements sportifs fréquentés majoritairement par les scolaires.

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 60 ans**. Taux du livret A + 0,4 % pour les opérations de construction performante (RE 2020 ou RT 2012 avec surperformance) ou de rénovation performante (gain énergétique minimum : 30 %).

- Le **prêt de Renouvellement Urbain - Aménagement** (PRU-AM) est dédié au financement des opérations situées en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU – NPNRU).

Taux : taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de **5 à 30 ans**.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Banque des Territoires propose également un **dispositif au service de l'efficacité énergétique, l'intracting**. Il permet de financer jusqu'à l'intégralité du montant des travaux d'efficacité énergétique, principalement les travaux concernant les équipements (pilotage et régulation, éclairage, détecteur de présence, calorifuge...) dont le temps de retour sur investissement est de 13 ans maximum. La Banque des Territoires verse à la collectivité concernée des avances remboursables dont le taux est défini mensuellement et variable en fonction du type de projet. Celles-ci sont remboursées par les économies générées grâce aux travaux d'efficacité énergétique réalisés.

LA BANQUE DES TERRITOIRES INVESTIT DANS LES PROJETS DE TERRITOIRES DES PETITES VILLES

LES DISPOSITIFS D'INVESTISSEMENT

Sur ses fonds propres, la Banque des Territoires peut participer, en qualité de co-investisseur, au capital d'une société, créée spécifiquement pour la réalisation d'un projet de territoire, ou s'associer à des groupements dans le cadre de délégations de service public ou de marchés de partenariats. **S'agissant de la création d'une société de projet**, le projet doit contribuer au développement du territoire, d'un point de vue économique, social ou encore écologique.

Même s'il s'agit le plus souvent d'une personne morale de droit privé, le co-investisseur majoritaire peut aussi être une ou plusieurs personne(s) publique(s), la société créée étant alors une **société d'économie mixte**. Selon le niveau de risque du projet, la société est plus ou moins capitalisée. En règle générale, la Banque des Territoires se positionne en investisseur minoritaire, en ajustant son niveau d'investissement selon le projet et le nombre de co-investisseurs.

La Banque des Territoires soutient la réalisation de projets d'intérêt général, en particulier dans les territoires de programmes comme Petites villes de demain. Dans ce contexte, elle est vigilante quant à **l'équilibre économique à long terme des projets** au sein desquelles elle investit. Elle veille à leur qualité, à celle des futurs locataires ou exploitants des locaux, et à la crédibilité des plans d'affaires. Elle veille aussi à la qualité environnementale des projets, se plaçant a minima au niveau des meilleurs standards, et en attend des retombées extra-financières.

Les loyers perçus par les sociétés de portage immobilier doivent permettre le financement (remboursement de la dette), l'entretien des locaux et le versement de dividendes aux co-investisseurs. Le niveau de rentabilité attendu est variable selon la nature du projet. Parce qu'elle n'a pas pour but de se constituer un patrimoine, la Banque des Territoires se présente comme un investisseur « patient » mais qui a vocation à sortir du projet lorsque les objectifs financiers et extra-financiers sont atteints.

La Banque des Territoires **ACCOMPAGNE LES PROJETS DES PETITES VILLES DE DEMAIN**

DES SOLUTIONS POUR L'AVENIR

La conduite de projets structurants à l'échelon territorial pèse souvent de manière importante sur les budgets publics locaux. Aménager les voiries, améliorer le cadre de vie, rénover une école, requalifier une friche industrielle, moderniser les réseaux d'eau ou plus largement investir dans la transition écologique ou l'attractivité touristique de son territoire : des projets essentiels, qui constituent parfois un défi sur le plan du financement. La Banque des Territoires apporte aux projets des acteurs locaux des solutions de financement adaptées selon qu'elle prête sur les ressources des Fonds d'épargne (épargne déposée sur les livrets A et livrets de développement durable) ou qu'elle investit sur ses ressources propres.

Grâce à un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), des prêts sont également proposés à taux fixe au secteur public local, sous réserve de l'éligibilité du projet à un financement sur ressource BEI et s'il comporte une dimension TEE, santé, éducation ou de géographie prioritaire.

La Banque des Territoires se tient également aux côtés des collectivités pour développer leurs projets et sécuriser leurs transformations grâce à une offre d'ingénierie désormais renforcée.

DES PREMIERS RÉSULTATS INSPIRANTS

Après les premières années dédiées à l'élaboration de leur programme de redynamisation, les Petites villes de demain ont atteint une nouvelle étape : **celle de la réalisation de leurs projets, soutenus** à différents niveaux par la Banque des Territoires (ingénierie et/ou financement en prêts ou investissements).

Ces projets doivent permettre aux communes du programme de **relever les grands défis de ce siècle**, au premier rang desquels figurent les **transitions écologiques et énergétiques**, devenues incontournables pour la qualité de vie des habitants. Elles concernent non seulement l'adaptation aux effets du changement climatique, l'émergence de nouvelles mobilités décarbonées, l'évolution du mix énergétique mais aussi la préservation des ressources (y compris foncières).

Autre enjeu d'envergure pour les petites villes : renforcer la cohésion sociale et territoriale à travers l'accès aux services publics, la lutte contre les déserts médicaux et le développement d'une offre d'habitat plus inclusive.

Parce qu'ils constituent des **leviers essentiels de la redynamisation durable** des petites centralités, la Banque des Territoires accompagne aussi les projets de développement économique local et de réindustrialisation des territoires lorsque ceux-ci s'inscrivent dans une trajectoire plus respectueuse de l'environnement.



LES TROIS-ÎLETS [972]



EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | Adapter les territoires aux effets du changement climatique



TÔTES [76] • 1 575 habitants

VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS

La Ville lance un chantier ambitieux de végétalisation de ses espaces publics (rue Guy-de-Maupassant) qui prévoit notamment la création d'un chemin sécurisé sur les trottoirs et l'installation de jardinières de pleine terre en bois et gabions empierrés. Le projet inclut aussi la plantation de haies de charmilles, de plantes grimpantes au pied des lampadaires et de plantes vivaces en pieds de murs, ainsi que des aménagements visant à améliorer (et enjoliver) les zones de traversée piétonnes.

La Banque des Territoires a cofinancé une étude de programmation pour la végétalisation des espaces publics du centre-bourg à hauteur de 6,7 K€.



LES TROIS-ÎLETS [972] • 6 964 habitants

UN ÉQUIPEMENT SPORTIF BAS CARBONE

La Ville des Trois-Îlets entreprend la réalisation d'un équipement sportif couvert situé sur le front de mer afin d'encourager la pratique sportive et de favoriser une meilleure inclusion sociale. Ce lieu polyvalent sera construit pour maximiser sa performance énergétique grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques et de LED, évitant ainsi quelque 31 000 kg d'émissions de gaz à effet de serre par an. Le projet prévoit également d'optimiser la ressource en eau grâce à des limiteurs de débits et des systèmes de récupération d'eau de pluie pour l'entretien des espaces verts.

La Banque des Territoires a permis le financement du projet grâce à un prêt Relance Verte d'un peu plus de 1,5 M€.



L'ISLE-SUR-LA-SORGUE [84] • 19 965 habitants

UN PLAN SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a élaboré en 2022 un plan de sobriété énergétique en faveur de la rénovation de ses équipements les plus énergivores, visant prioritairement les bâtiments scolaires et l'éclairage public. Des audits menés sur les 11 écoles communales ont permis de définir une programmation pluriannuelle de travaux pour améliorer leur performance. Un « contrat de performance énergétique » portant jusqu'en 2033 prévoit également l'installation de plus de 3 600 luminaires LED d'ici fin 2024, permettant une économie d'énergie de 72 %.

La Banque des Territoires a soutenu cette démarche en cofinanciant l'audit énergétique sur les écoles communales (20 K€) et en finançant les travaux sur l'éclairage via son dispositif d'intracring (2,8 M€).



TINTÉNIAC [35]

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | Développer les énergies décarbonées



LA VOULTE-SUR-RHÔNE [07] • 4 791 habitants

UN CENTRE DE FORMATION DES MÉTIERS DU NUCLÉAIRE

La Commune a réhabilité un ancien site industriel sur plus de 2 000m² pour y implanter un centre de formation destiné aux métiers du nucléaire. L'Institut de formation des techniques et de l'énergie d'Ardèche (Iftea) participe ainsi à la qualification des futurs professionnels de cette filière. Le projet a bénéficié d'une subvention France 2030 (volet régionalisé) de près d'1 M€ et d'une subvention de 100 K€ au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'industrie ».

 La Banque des Territoires a participé au financement de ce projet en proposant à La Voulte-sur-Rhône un Édu Prêt de 2 M€.



TRILPORT [77] • 5 081 habitants

UN GROUPE SCOLAIRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE VERTE

La Commune a entrepris de rénover et restructurer son groupe scolaire Jacques Prévert, notamment pour réduire sa consommation énergétique. Les travaux ont ainsi permis de poser des panneaux photovoltaïques, redistribuer et végétaliser certains espaces et de remettre en état la verrière. Le bâtiment est désormais chauffé grâce à la chaufferie que la commune a fait construire en parallèle. Elle produit de l'électricité qui peut être revendue.

 Dans le cadre de ce projet, la ville a bénéficié d'un Édu Prêt de 1 M€ de la Banque des Territoires.



EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | **Accélérer le basculement vers une mobilité décarbonée**



JOSSELIN [56] • 2 651 habitants

UN PLAN DE CIRCULATION ACTIVE ET APAISÉE

Afin de promouvoir les mobilités actives et décarbonées et de proposer à ses habitants un cadre de vie apaisé, la Commune de Josselin a entrepris plusieurs travaux comprenant la requalification de son entrée principale et historique. La ville a également travaillé à un nouveau plan de circulation et s'est lancée dans la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal, pour renforcer les alternatives au « tout automobile ».

La Banque des Territoires a cofinancé, aux côtés de l'ANCT, une étude de faisabilité du projet de cheminement doux à hauteur de 4,6 K€.



GIGNAC [34] • 6 650 habitants

UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

Dans un contexte de fort développement local, un ambitieux chantier d'aménagement a été entrepris dans le quartier de l'entrée de ville de Gignac. Il comprend la construction d'un pôle d'échanges multimodal (comportant un volet environnemental poussé) et l'installation d'une passerelle piétonne et cyclable qui enjambe l'autoroute et assure une liaison sécurisée entre les deux parties de la ville.

Ces projets ont été financés grâce à deux Mobiprêts de la Banque des Territoires, pour un montant total de 2,45 M€.



TINTÉNIAC [35] • 3 851 habitants

LES MOBILITÉS DOUCES AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT

La Commune de Tinténiac a choisi de promouvoir les déplacements doux sur son territoire via plusieurs chantiers d'aménagement. Ces différents travaux (liaisons douces, voiries...) se poursuivront jusqu'en 2026. La ville et son intercommunalité ont bénéficié d'un appui important sur le plan structurel de la part de la Banque des Territoires, allant de l'assistance au management de projet jusqu'au cofinancement des ingénieries opérationnelles aux côtés de l'ANCT.

Après avoir cofinancé deux études (programmation et aménagement du centre-ville, et appui à la maîtrise d'œuvre pour l'établissement du schéma directeur des mobilités douces) à hauteur de 23,4 K€, la Banque des Territoires a financé en prêts la liaison douce (73 K€ Mobiprêt) et l'aménagement des voiries (362 K€ PRU-PVD).



CAYEUX-SUR-MER [80]

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | **Contribuer à préserver les ressources et la qualité de l'eau**



AUTHON-DU-PERCHE [28] • 1 484 habitants

METTRE FIN AUX REJETS D'EAUX USÉES EN PLEINE NATURE

Engagée dans des actions de préservation de la ressource en eau, la Ville d'Authon-du-Perche a mené, sur plusieurs années, un grand projet de restructuration et de rénovation de ses réseaux. Les travaux ont permis de séparer les réseaux d'eaux usées et pluviales en parallèle de la remise à neuf des réseaux d'assainissement. Le réseau spécialisé pour les eaux pluviales permet de réduire les déversements d'eaux usées dans les milieux naturels.

 **Le projet a pu être financé grâce à l'accompagnement de la Banque des Territoires (deux Aqua Prêts de 557 K€ sur 25 ans).**



CAYEUX-SUR-MER [80] • 2 377 habitants

UN ASSAINISSEMENT POUR RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ AUX TEMPÊTES

Afin de préparer la refonte de son boulevard maritime à l'horizon 2026, la commune a entrepris des travaux d'assainissement et sur l'écoulement des eaux en 2022 grâce notamment à un Aqua Prêt. Ces travaux ont permis d'engager la suite des chantiers, visant à réduire la vulnérabilité de la ville face aux changements climatiques (absorption des eaux) et à améliorer le cadre de vie (mobilités douces, stationnement, piétonisation et végétalisation).

 **À ce stade, la Banque des Territoires a accompagné Cayeux-sur-Mer avec un Aqua Prêt de 498 K€.**



EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | **Accompagner le réemploi et la valorisation des déchets**



LE TEIL [07] • 8 901 habitants

LE RÉEMPLOI DES DÉCHETS DE CHANTIER

Dans une démarche d'aménagement plus durable, la Ville du Teil a souhaité étudier le potentiel de réemploi des déchets de pierres issus des chantiers de démolition et reconstruction consécutifs au séisme qu'elle a subi en 2019. Une étude menée en concertation avec les entreprises de travaux et acteurs locaux de la filière pierre a permis de dégager plusieurs pistes de revalorisation de ces matériaux. Parmi elles, le projet de reconstruction de la nouvelle église du Teil comprend la réutilisation de tuiles et pierres de l'édifice précédent, détruit au cours du séisme.

 **La Banque des Territoires a cofinancé l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le réemploi des matériaux à hauteur de 20 K€.**



GHISONACCIA [2B] • 4 248 habitants

UN RECYCLAGE OPTIMISÉ, DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT

À Prunelli-di-Fium'Orbu, commune limitrophe de Ghisonaccia, la Communauté de communes Fium'Orbu-Castellu a acquis un terrain et plusieurs locaux pour implanter un centre technique de revalorisation des déchets. Idéalement situées au cœur du territoire, ces infrastructures permettent de regrouper et d'optimiser toutes les activités liées à la collecte, au traitement et au recyclage des déchets. Les démarches entreprises avec le Président de l'EPCI et de Ghisonaccia ont permis d'adresser des besoins centraux au-delà de la commune-centre avec un rayonnement sur tout le territoire.

 **La collectivité a pu bénéficier d'un prêt Relance Verte (volet « valorisation des déchets ») de la Banque des Territoires pour cette acquisition foncière (600 K€ sur 25 ans).**



AUPS [83]

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | **Accompagner la transition alimentaire**



AUPS [83] • 2 317 habitants

UNE BOUTIQUE GOURMANDE COLLECTIVE EN CIRCUIT COURT

La Commune d'Aups a acquis en 2007 la friche d'une ancienne cave vinicole, élément fort du patrimoine aupsois, pour la transformer en un tiers-lieu structuré autour de trois collectifs dédiés à l'agriculture locale en circuit court, à l'artisanat et à la culture. Depuis 2023, la boutique collective « Payzaou » y est installée en préfiguration du projet final, qui inclura un café associatif. Le lieu s'inscrit dans une démarche de renforcement de l'attractivité de la commune grâce à la valorisation du terroir local et à la promotion d'un savoir-faire artisanal et agricole de qualité.

La Banque des Territoires a cofinancé une étude de faisabilité pour la transformation de la cave vinicole (27 K€). Elle poursuit son accompagnement via le dispositif PVD+, pour aider la commune dans sa recherche de financements verts et contre-expertiser le modèle économique du projet.



GUNDERSHOFFEN [67] • 3 779 habitants

UN MARCHÉ COUVERT, OUVERT À LA CULTURE

La Commune Gundershoffen a installé en cœur de ville un bâtiment mixte, comprenant à la fois un tiers-lieu (« La Ruche ») et un marché couvert (« S'Koppehüss »). Projet participatif, l'endroit est pensé comme un lieu « ressourcés » au sens large : la Ruche permet un accès facilité à la culture et aux services tandis que la partie « S'Koppehüss » accueille deux marchés hebdomadaires et propose ainsi aux habitants et touristes des produits issus de commerces locaux.

La construction de ce lieu hybride a été soutenue par un prêt SPL de 363 K€ de la Banque des Territoires.



CLUSES [74] • 16 976 habitants

RÉHABILITATION D'UNE FRICHE EN HALLE GOURMANDE

Dans le cadre de la redynamisation de son centre-ville, la Ville de Cluses mène un projet ambitieux de réhabilitation d'une friche commerciale en Halles Gourmandes et Cité du Goût, coconstruit avec ses habitants et ses commerçants. Réparties sur 1 800 m² et sur trois niveaux, le projet comprend une quinzaine d'alvéoles pour allier zones de vente et espaces conviviaux de restauration. Les Halles Gourmandes, gérées par la SEM Foncière du Faucigny, se situeront aux deux premiers niveaux. Le dernier étage sera réservé à la Cité du Goût, gérée par la Commune et exploitée par la Chambre des Métiers. L'investissement global pour le projet de Halles Gourmandes est de 4,7 M€.

La Banque des Territoires a cofinancé une étude de programmation commerciale sur le territoire intercommunal (11 K€) qui a permis de cibler les actifs commerciaux à réhabiliter. La Caisse des Dépôts joue parallèlement un rôle actif au sein de la SEM Foncière du Faucigny (actionnaire à hauteur de 30,70 % pour un investissement de 984 K€).



EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | **Promouvoir la sobriété foncière**



LE LOROUX-BOTTEREAU [44]

● **8 649 habitants**

L'ANCIEN HÔPITAL DEVIENT QUARTIER DE VIE

En requalifiant la friche d'un ancien hôpital en quartier de vie, la Ville du Loroux-Bottereau préserve et valorise un parc de 5 000 m² tout en transformant quatre bâtiments d'intérêt patrimonial en équipements publics et de services et en créant une centaine de logements (dont une offre sociale ciblée vers les séniors). Les citoyens ont été associés étroitement au projet via différents ateliers.

Les élus ont pu s'appuyer sur une étude capacitaire et architecturale pour la reconversion de quatre bâtiments, financée à 100 % (24,6 K€) par la Banque des Territoires, en parallèle du cofinancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la transformation du site (41,5 K€ dont 13,2 K€ de la Banque des Territoires).



LES ARCS-SUR-ARGENS [83] ● 7 810 habitants

LE MOULIN REVIT EN MUSÉE ET ESPACES ÉVÉNEMENTIELS

La Commune des Arcs-sur-Argens a entrepris de rénover et de requalifier le Moulin de Sainte-Cécile, un élément fort de son patrimoine édifié en 1762 et longtemps consacré à la transformation des olives. Le lieu, devenu un musée dédié à la culture oléicole, propose aux visiteurs un parcours immersif sur le chemin de l'olive, de la culture à la production d'huile. Il prévoit également plusieurs espaces dédiés à l'événementiel pour faire de ce lieu un véritable pôle culturel et consolider son modèle économique.

Un prêt SPL de 1 M€ de la Banque des Territoires a permis à la commune de financer près de la moitié du coût des travaux (2,1 M€).



PAYS DE BELVÈS [24] ● 1 322 habitants

UN COWORKING DANS LE CHÂTEAU

L'opérateur bordelais Héméra a souhaité redonner vie au Petit Château de Belvès, site patrimonial d'exception en plein cœur du Périgord Noir, en le transformant en tiers-lieu. Celui-ci propose désormais des espaces de coworking et de réunion, des salles événementielles ainsi qu'un restaurant gastronomique ouvert au public. Associées de près au projet, les collectivités ont sécurisé la démarche via une étude cofinancée par la Banque des Territoires et la communauté de communes Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède, d'une part, ainsi que la mise en place d'un bail emphytéotique de long terme entre la Ville et la foncière propriétaire des murs, d'autre part.

Au-delà de cette ingénierie (5,7 K€), la Banque des Territoires a soutenu le projet sous forme d'obligations convertibles en actions au bénéfice de la foncière propriétaire des murs (1,9 M€ pour six opérations, incluant celle-ci).



EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | Développer l'accès aux services publics



FRÉTÉVAL [41] • 1 059 habitants

L'ANCIENNE POSTE ET UNE FRICHE ACCUEILLENT DE NOUVEAUX SERVICES

La Commune de Frétéval s'est engagée dans deux réalisations pour renforcer son offre de services publics en centre-ville. Le premier concerne la réhabilitation de l'ancienne poste en espace d'accueil et de services pour les habitants, incluant un volet « performance énergétique ». Une étude de faisabilité a permis à la commune d'apprécier les capacités du bâtiment et d'obtenir une analyse financière en vue de sa rénovation. Le second projet, coconstruit avec la Communauté de communes du Perche et du Haut Vendômois, concerne la requalification d'une friche en équipement multifonctionnel (à dimensions culturelle, touristique, administrative et sociale). Une étude technique et financière a permis de confirmer la faisabilité du projet.

 La Banque des Territoires a cofinancé à 50 % ces deux ingénieries structurantes.



HIRSON [02] • 8 662 habitants

MAINTENIR LA PROXIMITÉ DES SERVICES GRÂCE À UN ESPACE FRANCE SERVICES

Dans le cadre du déploiement du réseau « France Services », la Ville d'Hirson a ouvert, dans les anciens locaux de Pôle Emploi, un espace permettant d'assurer et de maintenir la proximité des services publics, d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et de faciliter ainsi leur accès aux droits.

 La Banque des Territoires a accompagné la Ville avec un prêt PRU-AM de 55 K€ qui a financé l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de cet espace France Services.



CORDES-SUR-CIEL [81] • 808 habitants

UNE MAIRIE ANNEXE AU PIED DE LA CITÉ HISTORIQUE

Afin de faciliter l'accès à ses services municipaux, la Commune de Cordes-sur-Ciel a entrepris de rénover un hangar dans la partie basse de la ville pour y accueillir une mairie annexe. Celle-ci permet désormais aux riverains ainsi qu'aux usagers empêchés ou ne pouvant pas se rendre à la mairie principale (en haut de la cité) de bénéficier des services administratifs de la commune.

 La Banque des Territoires a aidé la commune à structurer son projet dans le cadre d'une mission d'assistance au management de projet, prise en charge en intégralité (56 K€). La rénovation du hangar a ensuite été financée par un prêt PRU-PVD de 100 K€.





VOTRE PROJET | **Lutter contre les déserts médicaux**



SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE [79] • 7 254 habitants

UNE MAISON DE SANTÉ COCONSTRUITE AVEC SES PRATICIENS

Pour lutter contre les déserts médicaux, la Commune de Saint-Maixent-l'École a coconstruit, avec les professionnels de santé et médecins du territoire, un projet de maison de santé pluriprofessionnelle au fonctionnement coopératif, répondant à la fois aux besoins des praticiens et des usagers. Celle-ci se trouvera implantée dans un ancien bâtiment militaire situé en cœur de ville, après réhabilitation.

Une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été cofinancée par la Banque des Territoires dans le cadre de ce projet (25,9 K€).



LORGUES [83] • 9 542 habitants

DOUBLER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DE LA MAISON DE RETRAITE

Dans la Ville de Lorgues, l'association Saint Joseph Séniors a souhaité renforcer l'offre d'hébergement à destination des personnes âgées en perte d'autonomie. L'EHPAD Notre-Dame-des-Anges doublera ainsi sa capacité d'accueil et proposera un environnement favorisant le bien-être et la qualité de vie. Cette nouvelle structure de 111 lits accueillera également les résidents d'un EHPAD très dégradé situé dans une commune voisine. Ce projet ambitieux de réhabilitation et d'extension (16 M€ de travaux) s'inscrit au cœur des objectifs du schéma départemental de l'autonomie en développant l'offre dans le parcours résidentiel des personnes âgées du territoire.

La Banque des Territoires a financé plus de 60 % du projet (10,2 M€) en accordant à l'association un prêt PLS (8,8 M€) et un prêt PHARE (1,4 M€).



BÉGARD [22] • 4 752 habitants

UNE MAISON DE SANTÉ AUTONOME ÉNERGÉTIQUEMENT

La Ville de Bégard enrichit son offre médicale en construisant une des plus grandes Maisons de Santé de la région, capable d'accueillir plus d'une trentaine de praticiens sur une superficie de 1 200 m². Le bâtiment, couvert de 1 000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture, sera autonome énergétiquement. Il disposera aussi d'une chaudière à plaquettes de bois, plus écologique.

La performance environnementale de la construction a permis à la collectivité de bénéficier d'un prêt Relance Verte de 800 K€.



LARAGNE-MONTÉGLIN [05] • 3 631 habitants

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ EN CŒUR DE VILLE

Répondant aux besoins de son territoire rural touché par la désertification médicale, la Commune de Larnage-Montéglin s'est engagée dans un projet d'installation d'un nouvel établissement de santé. Situé en cœur de ville, il réunira une douzaine de professionnels spécialisés dans les services médicaux et paramédicaux, avec l'ambition de faciliter l'accès aux soins pour tous. Le bâtiment de 620 m² s'articule autour de quatre pôles fonctionnels et d'un patio central végétalisé, constituant un espace d'attente et de détente pour les patients et les praticiens.

La Banque des Territoires a soutenu le projet de son élaboration à sa construction via le cofinancement d'une ingénierie pré-opérationnelle à hauteur de 21 K€ puis un financement en prêt Relance Santé de 700 K€.





TOURNUS [71]

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | **Proposer un habitat adapté aux personnes âgées ou en perte d'autonomie**



CRAPONNE-SUR-ARZON [43] • 1 986 habitants

UN HABITAT INCLUSIF POUR SÉNIORS EN CENTRE-BOURG

Implanté dans le centre-bourg de Craponne-sur-Arzon, le projet de Maison Bolène est porté par un collectif citoyen dont l'ambition est de proposer aux personnes âgées autonomes dix logements financièrement accessibles, dans un cadre à la fois convivial, dynamique et sécurisant. Ce projet d'habitat partagé a été lauréat de la Fabrique à projet « Habitat inclusif dans les Petites villes de demain ».

L'analyse bâtiminaire commandée par la Commune pour construire la Maison Bolène a été prise en charge à 100 % par la Banque des Territoires via son marché à bons de commandes (12,5 K€).



TOURNUS [71] • 5 627 habitants

IMPLANTER UNE PENSION DE FAMILLE ET DES SERVICES INTERGÉNÉRATIONNELS

Un projet ambitieux d'habitat social a pris racine au cœur de Tournus, porté par la Foncière Habitat et Humanisme Saône-et-Loire : la pension de famille « La fontaine aux loups ». Celle-ci regroupe vingt logements destinés à des personnes isolées et en grande précarité, ainsi qu'une micro-crèche et un béguinage. Les résidents sont accompagnés par une équipe dans leur parcours vers la réinsertion et le regain d'autonomie.

Pour implanter cette pension sur le territoire tournusien, l'opérateur a bénéficié de quatre prêts PLAI de la Banque des Territoires (1,6 M€ au total).



CHAUNY [02] • 11 496 habitants

RÉAMÉNAGER DEUX FOYERS POUR JEUNES TRAVAILLEURS ET PERSONNES HANDICAPÉES

Sur le territoire de Chauny, plusieurs travaux ont été réalisés avec le soutien de la Banque des Territoires et du Département de l'Aisne sur de l'habitat spécifique. Les 22 logements du foyer pour jeunes travailleurs « La Résidence du Bailly » ont ainsi été réaménagés (2,3 M€). Des travaux d'extension et de requalification ont également pu être menés sur le foyer de vie « L'Envolée » (4,1 M€), qui accueille, depuis 1984, des personnes en situation de handicap mental.

La Banque des Territoires a soutenu la Société Clésence et l'association Les Papillons blancs de Saint-Quentin, porteuses des projets, en finançant la quasi-totalité des opérations via quatre prêts PAM, PLU, PHARE (montant total de 6,35 M€).



VOTRE PROJET | **Soutenir l'activité économique des territoires**



TROIS-BASSINS [974] • 6 899 habitants

REQUALIFIER UN ANCIEN MARCHÉ COUVERT EN TIERS-LIEU ET COMMERCES

Dans le cadre de sa stratégie de redynamisation et de revalorisation du centre-ville, la Commune des Trois-Bassins a entrepris une démarche de rénovation et requalification de son ancien marché couvert en tiers-lieu, et la reconstruction d'un bâtiment voisin (ancienne boutique en très mauvais état) pour des locaux commerciaux et artisanaux. Le projet de tiers-lieu pressenti sur le site du marché couvert, et actuellement porté par la collectivité, fait par ailleurs partie des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires ».

📌 Pour ce projet, la Commune a bénéficié d'ingénieries structurantes, prises en charge à 100 % par la Banque des Territoires : une étude d'appui à la stratégie d'intervention commerciale (14,2 K€) ainsi qu'un accompagnement PVD+ pour l'aider à identifier et mobiliser les financements (23,7 K€).



BLANC-CÔTEAUX [51] • 3 182 habitants

REDYNAMISER LE COMMERCE LOCAL GRÂCE À UN MARCHÉ ANNUEL EN CENTRE-VILLE

Depuis 2022, la Ville de Blanc-Côteaux organise annuellement, en son centre-ville, un marché artisanal d'automne durant lequel les artisans et producteurs agricoles locaux sont mis à l'honneur. L'organisation de cet événement s'appuie sur les conclusions d'une étude analytique et stratégique menée sur le tissu marchand de la ville en 2021, en concertation avec les commerçants.

📌 La Banque des Territoires a cofinancé l'étude de redynamisation commerciale à hauteur de 7,6 K€.



LE GRAND-LUCÉ [72] • 1 964 habitants

RÉHABILITER UN ANCIEN LOCAL EN COMMERCES ET ESPACE CULTUREL

Dans sa démarche de redynamisation du centre-bourg, la Ville du Grand-Lucé a acquis le bâtiment d'un ancien commerce de meubles et y a entrepris des travaux pour créer deux nouvelles cellules commerciales au rez-de-chaussée, ainsi qu'un espace culturel à l'étage. Le réseau de chaleur de la commune a également été étendu afin d'alimenter les structures rénovées.

📌 La Banque des Territoires a financé cette opération (acquisition, travaux et études de maîtrise d'œuvre) via un prêt PRU-PVD de 500 K€.





NOGENT [52]

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

VOTRE PROJET | Réindustrialiser les territoires



NOGENT [52] • 3 548 habitants

FORMER AUX MÉTIERS DU MÉTAL POUR ACCOMPAGNER LA RÉINDUSTRIALISATION

En 2023 et pour répondre aux besoins industriels locaux, la première école de production du Grand-Est, « Métaltech », a ouvert ses portes à Nogent, en Haute-Marne. Elle forme désormais les étudiants de 15 à 18 ans aux métiers d'usinage sur un territoire en pleine réindustrialisation.

La Banque des Territoires a investi dans ce projet d'école de production à hauteur de 150 K€.



BOUZONVILLE [57] • 3 929 habitants

ACQUÉRIR UN SITE INDUSTRIEL POUR PRODUIRE DE MANIÈRE PLUS DURABLE

Le bâtiment de la forge « Manoir Industries » de Bouzonville, en Moselle, a été acheté par l'entreprise Setforge en vue de pérenniser et d'accélérer ses activités de production, en investissant à la fois dans la modernisation de ses procédés et dans la réduction de son impact carbone.

Pour cette acquisition, l'intercommunalité s'est portée caution du prêt PRU-PVD de 2,72 M€ accordé à Setforge. Avant de s'engager, la collectivité a pu analyser sa situation financière et sécuriser sa stratégie budgétaire grâce à plusieurs ingénieries prises en charge à 100 % par la Banque des Territoires (montant total des études : 28,6 K€).

Une ingénierie renforcée **POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS**

UN APPUI AU MANAGEMENT DE PROJET DÉSORMAIS CAPITALISÉ

Les Petites villes de demain sont pour la plupart maintenant dotées d'**une convention-cadre valant Opération de revitalisation de territoire (ORT)**. Cet outil, véritable plan d'actions multithématique, leur a permis de tracer les contours d'une transformation qui renforce efficacement leurs fonctions de centralité tout en les inscrivant dans une trajectoire de transition écologique et de cohésion territoriale.

La Banque des Territoires a soutenu activement cette phase d'élaboration du cadre d'action en proposant un appui renforcé sur le plan méthodologique et en mobilisant une palette d'ingénieries « génériques » pour aider à structurer le déploiement des projets.

Les enseignements de cette phase décisive d'ingénierie ont été capitalisés et sont accessibles à tous au travers du guide pratique : « **10 essentiels du pilotage de la revitalisation de petites villes** », téléchargeable gratuitement : <https://www.banquedesterritoires.fr/10-essentiels-pilotage-revitalisation-petites-villes>

UNE OFFRE D'INGÉNIERIE ACTUALISÉE, ADAPTÉE À VOS BESOINS

Parmi les thématiques récurrentes des conventions-cadres des Petites villes de demain, **le cadre de vie et l'aménagement urbain, l'habitat et les mobilités** (incluant les enjeux de circulation et de stationnement) se placent en premières positions.

Parce que la Banque des Territoires souhaite aider les collectivités à **franchir l'étape décisive de la réalisation**, son offre d'ingénierie évolue sur la période 2025-2026. En plus du maintien des dispositifs de cofinancements (jusqu'à 50 %) déjà largement mobilisés localement, son **futur marché à bons de commandes** prévoit ainsi d'intégrer les nouveaux enjeux aux **missions prises en charge à 100 %** par l'établissement.

Disponible au printemps 2025, cette offre adaptée est orientée vers l'appui à la concrétisation des projets et propose **trois grands types d'accompagnement** :

- Un **accompagnement à la réalisation des plans d'actions** des Petites villes de demain par des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
- Un **appui à la concrétisation des projets** qui intégrera par exemple des missions d'études de marchés, de faisabilité ou de montage, de redynamisation commerciale, ... ;
- La **structuration de projets et d'opérations** en combinant l'analyse bâtiminaire, la stratégie foncière, l'organisation des moyens et le conseil juridique et financier.

Cette agilité permet à la Banque des Territoires d'aller toujours plus loin dans son accompagnement et de sécuriser, en partenariat avec les élus, les projets de transformation de tous les territoires.

Un dispositif pour concrétiser vos projets et les rendre plus durables : PVD+

Le programme Petites villes de demain poursuit également l'objectif d'inscrire les projets de redynamisation territoriale dans une trajectoire plus durable, en incitant les projets à être plus vertueux sur les plans écologique et environnemental. Dès octobre 2023, la Banque des Territoires a ainsi proposé une nouvelle offre destinée aux Petites villes de demain ayant signé leur convention-cadre : **PVD+**.

Piloté par la Banque des Territoires avec le soutien de l'Union européenne **dans le cadre du programme InvestEU**, PVD+ vient pallier le déficit de connaissances et d'expertise des Petites villes sur les financements verts, en leur fournissant un appui sur mesure **pour améliorer les performances environnementales de leurs projets et accéder plus facilement à des financements** intéressants (qu'ils soient européens, nationaux ou autres).

PVD+ consiste concrètement en une ingénierie technique et financière visant à **identifier les financements mobilisables** et leurs critères d'accès, formuler des **recommandations sur l'adaptation technique et financière** des projets et aider les collectivités dans la **préparation de leurs dossiers de financement**. Les accompagnements proposés s'adaptent également aux différents niveaux de maturité des projets.

PVD+ s'adresse à **tous types de projets** : rénovation de bâtiments, installation de nouveaux équipements, développement des mobilités douces, aménagement d'espaces publics, renaturation...

COMMENT ÇA MARCHE ?

● Quelques chiffres

Depuis son lancement, le dispositif PVD+ a bénéficié à plus d'une centaine de communes et Communautés de communes labellisées PVD.

Les collectivités PVD qui souhaitent être accompagnées via PVD+ doivent se rendre **sur la plateforme de demandes** <http://www.pvd-plus.eu/> et se laisser guider.

Ces missions sont prises en charge à 100 % par la Banque des Territoires sur financements européens. Elles sont gratuites pour les collectivités.

PVD+ recouvre **7 types de prestations** qui permettent de :

- Mieux apprécier les **sources de financements verts** et leurs critères d'accès ;
- Balayer les actions éligibles (« **revue de projet** ») ;
- Identifier les **guichets de financement adaptés** ;
- **Adapter les projets** aux critères (conseils financiers et techniques) ;
- **Optimiser les projets** sur le plan de la transition écologique et environnementale.

Un **appui à la constitution des dossiers** de financement peut également être proposé aux projets suffisamment matures.

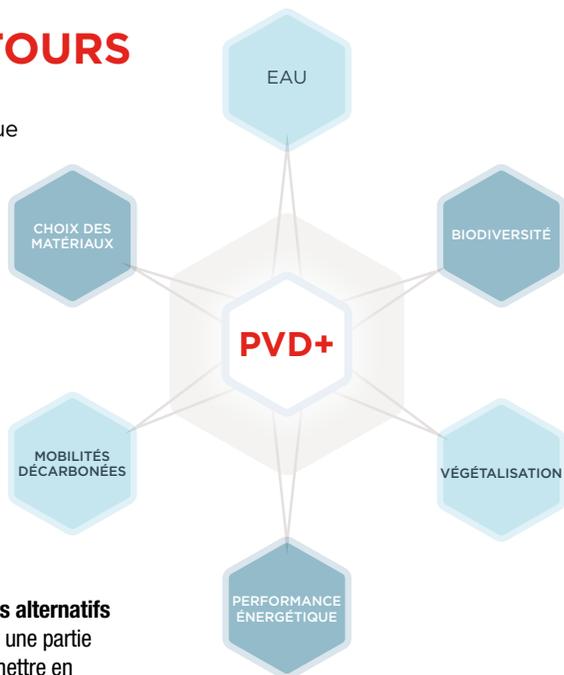


Cofinancé par
l'Union européenne

PREMIERS RETOURS

Le dispositif dégage **plusieurs pistes d'amélioration** technique des projets visant à mieux intégrer les critères d'accès aux financements verts.

Parmi les pistes identifiées, six leviers récurrents permettent de mieux mobiliser les financements verts :



- **La gestion de l'eau** (infiltration, récupération...)

Exemples : recourir aux **revêtements alternatifs et fosses d'arbres** laissant s'infiltrer une partie plus importante des précipitations ; mettre en place un **système de récupération des eaux de pluie** pour fournir les besoins en arrosage, nettoyage du site ; limiter la largeur de la chaussée au strict nécessaire pour **augmenter les surfaces désimperméabilisées...**

- **La prise en compte de la biodiversité**

Exemples : favoriser des **clôtures perméables** (pour permettre le passage de la petite faune) et **naturelles** (pour veiller aux continuités écologiques) ; développer une **stratégie d'éclairage adaptée** aux différents espaces...

- **Intégrer la végétalisation** (sur les espaces publics, toitures, parkings...)

Exemples : **végétaliser la toiture et les façades** des bâtiments ainsi que les **espaces extérieurs** ; **choisir des arbres de grande canopée et limiter l'élagage** pour augmenter la surface ombragée ; penser la **réversibilité de l'aménagement** afin d'anticiper les évolutions en termes de pratiques modales...

- **Améliorer la performance énergétique**

Exemples : miser sur le **potentiel solaire en toit** et envisager des **protections solaires sur les vitrages (brise-soleil)** ; se raccorder à un **réseau de chaleur en biomasse** et utiliser du combustible bois issu de plaquettes forestières ; utiliser une **pompe à chaleur air / eau...**

- **Promouvoir les mobilités décarbonées** (installation de bornes de rechargement, d'abris-bus, d'abris-vélos...)

Exemples : intégrer l'installation d'**abris pour le stationnement vélo** en plus des arceaux ; utiliser des **bornes de plus de 3 KW** pour la recharge des voitures électriques...

- **Choix des matériaux** (recyclés, biosourcés...)

Exemples : **valoriser la ressource en bois** (meubler urbain, petits aménagements...) si l'abattage d'arbre s'avère inévitable ; **valoriser les déchets** issus du site...



Cofinancé par
l'Union européenne

Ils ont fait confiance à PVD+ !

LE TRAIT [76 • NORMANDIE]

La Ville du Trait a choisi de mobiliser l'ingénierie PVD+ pour son projet de **reconversion d'un ancien groupe scolaire en tiers-lieu et les travaux menés sur plusieurs bâtiments publics** (écoles, centre de loisirs, bibliothèque, mairie et espace culturel). Accompagnée par **FCL Gérer la Cité**, elle a pu approfondir ses recherches de financement voire cibler des ressources qu'elle n'avait pas envisagées. Le dispositif a aussi permis d'étudier une évolution du projet de tiers-lieu, à la fois pour aller plus loin dans la démarche engagée et affiner son modèle économique.

« Cela a été relativement simple à partir du moment où on a eu connaissance du dispositif. [...] PVD+ a permis une lecture plus adaptée de nos projets. Aujourd'hui, cela va nous permettre d'optimiser nos plans de financement et de nous assurer que les subventions potentielles n'ont pas été oubliées. »

Patrick CALLAIS, Maire du Trait

LE FOLGOËT [29 • BRETAGNE]

Le Folgoët a pu bénéficier du dispositif pour **son projet de reconexion de deux espaces en centre-bourg** : la basilique Notre-Dame du Folgoët, d'une part, et le bâtiment religieux et scolaire Colbert, d'autre part. Complexe et multithématique, la démarche de la ville mêlait, entre autres, valorisation du patrimoine vivant et bâti, rénovation énergétique, logements, flux de revitalisation commerciale et végétalisation. L'accompagnement par le **cabinet EY** a permis de décliner toute la panoplie des financements verts disponibles dans chacune des briques du projet, et de les adapter en conséquence.

« J'ai découvert PVD+ en novembre dernier, lors d'un webinar. [...] Cela nous a vraiment donné un éclairage sur les financements dont on n'avait pas connaissance [...] PVD+ est facile à mobiliser et à utiliser. »

Jeanne FAUVEL, Cheffe de projet PVD du Folgoët

SAINT-JUST-LA-PENDUE [42 • AUVERGNE-RHÔNE-ALPES]

La Ville de Saint-Just-la-Pendue a sollicité le dispositif PVD+ pour être appuyée dans la mobilisation de financements pour deux projets structurants de son territoire : **la rénovation / renaturation de la rue du commerce** (principale rue de la ville) et **la réhabilitation d'une friche en maison de santé**. L'accompagnement déployé a notamment permis l'élaboration, dans des délais très contraints, de dossiers de demande de financements solides, en phase avec les attentes des guichets identifiés.

« Le projet de maison de santé, indispensable en zone rurale est un investissement très important pour notre collectivité. PVD+ via le cabinet EY a fait un travail remarquable en un temps record. Nous avons pu déposer une demande de subvention dans le cadre du fonds vert et ainsi obtenir une subvention de 350 000 euros. »

Romain COQUARD, Maire de Saint-Just-la-Pendue



Cofinancé par
l'Union européenne



Vos contacts de proximité pour le soutien à l'ingénierie des PVD

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Ain (01) • Conseil Départemental
Allier (03) • Conseil Départemental
Ardèche (07) • Direction Régionale Banque des Territoires
Cantal (15) • Conseil Départemental
Drome (26) • Conseil Départemental
Isère (38) • Conseil Départemental
Loire (42) • Conseil Départemental
Haute-Loire (43) • Conseil Départemental
Puy-de-Dôme (63) • Conseil Départemental
Rhône (69) • Conseil Départemental
Savoie (73) • Direction Régionale Banque des Territoires
Haute-Savoie (74) • Direction Régionale Banque des Territoires

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Côte-d'Or (21) • Conseil Départemental
Nièvre (58) • Conseil Départemental
Doubs (25) • Direction Régionale Banque des Territoires
Jura (39) • Direction Régionale Banque des Territoires
Haute-Saône (70) • Direction Régionale Banque des Territoires
Saône-et-Loire (71) • Direction Régionale Banque des Territoires
Yonne (89) • Direction Régionale Banque des Territoires
Territoire de Belfort (90) • Direction Régionale Banque des Territoires

BRETAGNE

Préfectures • Délégués territoriaux de l'ANCT

CENTRE-VAL DE LOIRE

Préfectures • Délégués territoriaux de l'ANCT

CORSE

Direction Régionale Banque des Territoires

HAUTS-DE-FRANCE

Hauts-de-France • Conseil Régional
Nord (59) • Direction Régionale Banque des Territoires
Pas-de-Calais (62) • Direction Régionale Banque des Territoires
Somme (80) • Conseil Départemental
Aisne (02) • Conseil Départemental
Oise (60) • Direction Régionale Banque des Territoires

ILE-DE-FRANCE

Seine-et-Marne (77) • Conseil Régional
Yvelines (78) • Conseil Régional
Essonne (91) • Conseil Régional
Val-d'Oise (95) • Conseil Départemental

NORMANDIE

Manche (50) • Conseil Départemental
Calvados (14) • Direction Régionale Banque des Territoires
Orne (61) • Conseil Départemental
Eure (27) • Conseil Départemental
Seine-Maritime (76) • Conseil Départemental

NOUVELLE-AQUITAINE

Nouvelle-Aquitaine • Conseil Régional
Pyrénées-Atlantiques (64) • Conseil Départemental
Landes (40) • Conseil Départemental
Gironde (33) • Conseil Départemental
Lot-et-Garonne (47) • Conseil Départemental
Dordogne (24) • Conseil Départemental
Charente (16) • Conseil Départemental
Charente-Maritime (17) • Conseil Départemental
Deux-Sèvres (79) • Conseil Départemental
Vienne (86) • Conseil Départemental
Haute-Vienne (87) • Conseil Départemental
Creuse (23) • Conseil Départemental
Corrèze (19) • Direction Régionale Banque des Territoires

OCCITANIE

Conseil Régional

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Alpes-de-Haute-Provence (04) • Conseil Départemental
Hautes-Alpes (05) • Conseil Départemental
Alpes-Maritimes (06) • Conseil Départemental
Var (83) • Direction Régionale Banque des Territoires
Bouches-du-Rhône (13) - Aix Marseille Provence Métropole
Bouches-du-Rhône (13) • Direction Régionale Banque des Territoires (hors Métropole)
Vaucluse (84) • Conseil Départemental

PAYS DE LOIRE

Loire-Atlantique (44) • Conseil Départemental
Maine-et-Loire (49) • Conseil Départemental
Mayenne (53) • Conseil Départemental
Sarthe (72) • Conseil Départemental
Vendée (85) • Conseil Départemental

GRAND EST

Conseil Régional

GUADELOUPE

Direction Régionale Banque des Territoires

GUYANE

Direction Régionale Banque des Territoires

LA RÉUNION

Direction Régionale Banque des Territoires

MARTINIQUE

Direction Régionale Banque des Territoires

MAYOTTE

Direction Régionale Banque des Territoires



VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ANTILLES GUYANE

Directeur régional • Loïc ROLLAND • 05 90 21 18 70

• Guadeloupe	<i>en cours de recrutement</i>	
• Guyane	Christian MOUTTON	07 85 35 80 14
• Martinique	Roland PICOT	06 73 66 96 89

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Directrice régionale • Barbara FALK • 04 72 11 49 29

• Ain Rhône	Mireille FAIDUTTI	06 75 62 60 30
• Drôme Ardèche	Hubert ROCHE	06 30 70 40 35
• Isère Savoie Haute-Savoie	Corinne STEINBRECHER	06 75 62 60 28
• Loire Haute-Loire	Roselyne CANTAREL	06 07 79 32 60
• Lyon Métropole	Olivier MOREL	06 75 62 60 26
• Puy-de-Dôme Allier Cantal	Ludovic MERCIER	06 88 74 96 05
• Région-Cohésion sociale-Programmes	Erik BULCKAERT	06 08 97 29 35

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Directeur régional • Mathieu AUFAUVRE • 03 80 40 09 50

• Bourgogne Nord	Sophie DIEMUNSCH	06 79 48 22 05
• Bourgogne Sud	Cédric AYMONIER	06 86 44 54 77
• Franche-Comté Nord	Patrick MARTIN	06 30 41 17 97
• Franche-Comté Sud	François LAIGNEAU	06 80 63 98 49

BRETAGNE

Directeur régional • Rémi HEURLIN • 02 23 35 55 00

• Côtes-d'Armor	Vincent FOURNIER	06 73 37 27 06
• Finistère	Damien LAMBERT	06 07 34 56 28
• Ille-et-Vilaine	Elodie FREFIELD	06 07 47 92 99
• Morbihan	Philippe BESSON	06 81 40 25 28

CENTRE-VAL DE LOIRE

Directrice régionale • Sophie FERRACCI • 02 38 79 18 01

• Indre-et-Loire Indre Loir-et-Cher	Sylvie MOSNIER	06 86 26 50 37
• Loiret Eure-et-Loir Cher	Jean-Marie GUILLIEN	06 08 17 03 30

CORSE

Directeur régional • Fabien DUCASSE • 04 95 10 40 03

• Corse du Sud	Pierre-Alexis CASTEL	06 81 87 77 59
• Haute-Corse	<i>en cours de recrutement</i>	

GRAND EST

Directrice régionale • Magali DEBASSE • 03 88 52 45 30

• Aube Haute-Marne Meuse	Vanessa CORDOBA	06 87 94 53 26
• Bas-Rhin Haut-Rhin	Isabelle HALB-SIENER	06 80 45 36 88
• Eurométropole de Strasbourg	Alexandre SCHNELL	06 08 70 81 89
• Marne Ardennes	Sophie HARDOUIN	06 72 63 96 33
• Meurthe-et-Moselle Vosges	Véronique BEC	06 13 41 57 89
• Moselle	Cyril MANGIN	06 11 84 25 39

HAUTS-DE-FRANCE

Directeur régional • Olivier CAMAU • 03 20 14 19 61

• Aisne Somme	Ghislaine SEJOURNE	06 77 55 40 74
• Métropole européenne de Lille	Marc LEVERT	06 88 23 40 76
• Nord (hors métropole)	Marie-Claude LOUEMBE	06 84 64 40 53
• Oise	Anne-Laure CATTIN	06 37 08 04 32
• Pas-de-Calais	Sandrine BONNOT	06 73 68 99 92



VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ÎLE-DE-FRANCE

Directeur régional • Richard CURNIER • 01 49 55 68 10

• Grands comptes	Yann LE LAUSQUE	06 77 29 02 03
• Paris	Bérénice BOUCULAT	06 88 24 30 62
• Essonne	Benoît LEGER	06 72 48 01 90
• Seine-Saint-Denis Val d'Oise	Ivan CHETAILLE	06 75 62 60 31
• Seine-et-Marne Val-de-Marne	Anne MCQUEEN	06 08 87 18 21
• Yvelines Hauts-de-Seine	Grégoire CHARBAUT	06 15 69 82 08

NORMANDIE

Directeur régional • Frédéric NOËL • 02 35 15 65 20

• Calvados-Manche-Orne	Céline CHAMPEYROL BUGE	06 08 28 62 88
• Région	Oumar ISSAKA HAMIDOU	06 71 29 51 58
• Seine-Maritime Eure	Xavier RUAULT	07 88 37 09 95

NOUVELLE-AQUITAINE

Directrice régionale • Annabelle VIOLLET • 05 56 00 01 86

• Bordeaux Métropole	Arnaud BEYSSEN	06 33 16 49 57
• Charente Dordogne	Zili FU	06 74 61 56 66
• Charente-Maritime	Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP	06 86 38 89 73
• Corrèze Creuse Haute-Vienne	Olivier DELESALLE	06 37 85 94 66
• Deux-Sèvres Vienne	Fabien MAILLET	06 78 27 81 82
• Gironde Landes Lot-et-Garonne	Jean-Paul TERREN	06 74 44 51 82
• Pyrénées-Atlantiques	Delphine BELLEGARDE-RIEU	06 47 46 74 63
• Grands comptes régionaux et innovation	Adil TAOUFIK	06 07 36 00 15

OCCITANIE

Directeur régional • Patrick MARTINEZ • 05 62 73 61 32

• Aude Pyrénées-Orientales	Vincent NICLAS	07 88 05 60 25
• Aveyron Lot Tarn	Jean-Marc BOU	06 80 81 01 95
• Gers Hautes-Pyrénées Tarn-et-Garonne	Pierre COLOMBET	07 86 22 89 86
• Ariège - Haute-Garonne	Olivier LIVROZET	06 72 93 41 19
• Gard Lozère	Christine PUJOL NOEL	06 31 29 58 23
• Hérault	Jean-Jacques HALADJIAN	06 38 61 96 56

PACIFIQUE

Directeur régional • Hervé TONNAIRE • 01 58 50 78 75

• Nouvelle-Calédonie Wallis-et-Futuna	Vincent BOURSIER	06 33 95 70 09
• Polynésie Française	Joris BEN SAFI	07 87 60 62 39

PAYS-DE-LOIRE

Directeur régional • Philippe JUSSERAND • 02 41 20 23 84

• Loire-Atlantique	Claire-Anne DAVID-LECOURT	06 08 68 33 91
• Maine-et-Loire	Olivier BOURHIS	06 86 43 44 32
• Sarthe Mayenne	Olivier VARIOT	06 80 15 19 97
• Vendée	Frédéric VOLLE	06 33 95 01 38

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Directeur régional • Alexis ROUQUE • 04 91 39 59 01

• Alpin Rhodanien	Christian CARIOU	06 07 47 12 84
• Côte d'Azur	Jean-Philippe LEYRAT	07 50 66 74 83
• Méditerranée	David DE ARAUJO	06 73 93 81 63
• Métropole Bouches-du-Rhône	Boubakeur AIBOUT	06 89 22 94 93

RÉUNION OCÉAN INDIEN

Directeur régional • Nicolas BLANC • 02 62 90 03 01

• Mayotte	Philippe GRID LEDONNE	06 30 70 73 78
• Réunion	Christophe LOISEAU	06 30 70 59 53

ELUS ET ACTEURS DES TERRITOIRES

Chaque jour,
accédez
à l'actualité utile
aux **collectivités**
territoriales.



Décrypter
l'actualité des territoires,
c'est notre quotidien



Consultez
l'édition Localtis
et abonnez-vous
gratuitement
à notre newsletter

www.banquedesterritoires.fr/localtis



BANQUE des
TERRITOIRES

